

# Bouygues Telecom élargit son offre de roaming aux entreprises

A l'heure où les frais d'itinérance s'étiolent en Europe avant leur [disparition programmée pour 2015](#), Bouygues Telecom relance ses offres de services **en direction des salariés itinérants**. La division Entreprise de l'opérateur commercialisera, à partir du 7 avril, de **nouveaux forfaits Pass 24h, voix et data**.

## 1 Go par jour

Facturé 10 euros hors taxe par 24 heures en sus de l'abonnement traditionnel local, le Pass 24h permet de **téléphoner et d'envoyer des SMS de manière illimitée depuis l'Europe, les DOM, les Etats-Unis et le Canada**. De même, l'abonné pourra échanger jusqu'à 1 Go de données sur cette période.

La facturation démarre au premier appel ou SMS émis... ou reçu, quelle que soit l'heure de la journée. Le compteur s'enclenche alors pour les 24 heures suivantes sur ce qui est effectivement consommé. Si le client ne consomme que de la voix et pas de data (ou inversement), il verra sa facture divisée par deux (soit 5 euros HT). En revanche, s'il parvient à dépasser le giga de données autorisé, il se verra facturer **0,45 euro par Mo supplémentaire**. Soit le tarif plafond imposé par Bruxelles, seuil qui devrait tomber à 0,20 euro le 1er juillet prochain.

## Alternative professionnelle au roaming grand public

La formule répond donc aux besoins ponctuels des entreprises dans les régions couvertes par l'opérateur et s'inscrit comme une alternative à l'offre grand public que les professionnels itinérants peuvent être tentés d'exploiter (lire [Bouygues Telecom intègre à son tour le roaming dans son forfait mobile](#)).

En parallèle, et pour répondre aux besoins plus réguliers à l'international, Bouygues Telecom en profite pour **rafraichir son forfait Neo entreprise 24/7**. Celui-ci autorise les appels et SMS illimités vers et depuis l'Europe (y compris la France), les DOM et l'Amérique du Nord, ainsi que la consommation de 10 Go de data en France (avec [accès «prioritaire»](#)) et 3 Go supplémentaires à l'international par mois. Le mode modem du smartphone étant autorisé. Les tarifs pour la surconsommation de données restent les mêmes que le Pass 24h. Le tout **à partir de 64 euros HT par mois**.

---

### Lire également

[Roaming mobile : les forfaits à l'international gagnent en souplesse](#)